

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**de la VILLE d'AVALLON**

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville – salle des Maréchaux, sous la présidence de **Madame Jamilah HABSAOUI, Maire.**

**Nombre de Conseillers en exercice : 29**

**Présents : 22**

**Absent(es) représenté(es) :**

Monsieur Gérard GUYARD donne pouvoir à Monsieur Alain GUITTET

Monsieur Éric JODELET donne pouvoir à Monsieur Alain COMMARET

Madame Françoise LAURENT donne pouvoir à Monsieur Bernard DESCHAMPS

Madame Isabelle MARIANI donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO

Monsieur Nicolas COCHEFERT donne pouvoir à Monsieur Tony CHEVAUX

**Absentes non excusées :** Mesdames Myriam GILLET-ACCART et Fanny BOUVIER

**Secrétaire de séance :** Madame Léa COIGNOT

**N° 71 - 06/04/2023**

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE « YONNE EN SCENE » - ADHESION DE LA VILLE**

Afin de proposer des spectacles de qualité et donc d'accueillir des compagnies dans de bonnes conditions techniques durant la saison culturelle, la ville fait appel aux services de l'association départementale « l'Yonne en Scène », pour l'intervention de son personnel de régie et le parc de matériel scénique.

La cotisation annuelle d'adhésion permettant de bénéficier de ces services s'élève à 96 € annuel (collectivité de +5000 habitants), pour l'année 2023.

Après avis favorable de la commission sport et attractivité du 16 mars 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du Maire et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

après en avoir délibéré,

APPROUVE l'adhésion de la ville d'Avallon à l'association départementale « Yonne en Scène » moyennant la cotisation annuelle fixée par l'association, adhésion qui sera renouvelée tacitement chaque année sauf dénonciation,

AUTORISE le Maire à signer tout document entrant dans l'application de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,

Le Maire,



*Habsfaw*